

Ecrit par Mireille Hurlin le 29 septembre 2022

Avignon, Mobilisation pour le Ségur de la santé, près de 100 personnes du secteur privé rassemblées



La mobilisation de mercredi 28 septembre a réuni près d'une centaine de personnes 'des métiers de l'humain' à Avignon devant la Cité administrative. Parmi eux ? De nombreuses organisations des métiers du soin et du secteur privé non lucratif pour l'accompagnement de publics fragilisés. Et aussi des associations, des mutualistes, des familles, des travailleurs sociaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse venus à l'appel de la mobilisation nationale.

L'enjeu ?

L'opération #QuiPrendSoinDeNous ? Met l'accent sur les conditions de travail, la revalorisation des salaires des professionnels de santé et de l'accompagnement du secteur privé non lucratif, dédiés au soin aux autres. En clair ? Tous de grands oubliés du Ségur de la santé, notamment de la revalorisation des salaires et de la prime mensuelle de 183€ net allouée à 1,5 million de professionnels du secteur public après les accords du Ségur... restées lettre morte pour le secteur privé.

Ecrit par Mireille Hurlin le 29 septembre 2022

Sur le terrain

De fait, les disparités de traitement entre le secteur public et privé ont affaibli durablement la motivation de professionnels déjà abimés par les cadences infernales, le peu de rémunération et de valorisation de leurs métiers. A tel point que même le graal : le Contrat à durée indéterminée (CDI) ne fait plus recette contraignant les professionnels à travailler en permanence en sous-effectif. Pour eux c'est toute la chaîne d'aide de la personne de service en passant par le secrétariat, les personnels de service et les professionnels de l'accompagnement qui doivent bénéficier de cette revalorisation salariale, car tous sont liés aux métiers de l'humain.



Marie-Christine Liénard

Pour la Mutualité Française

« De nombreux professionnels du secteur non lucratif travaillant en établissements sanitaires, hôpitaux, soins de suite, crèches, psychiatrie, services d'hospitalisation à domicile, dans des établissements et services de protection de l'enfance, pour personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité se

Ecrit par Mireille Hurlin le 29 septembre 2022

mobilisent pour alerter sur la crise que traversent les métiers de l'humain et sur les enjeux 'du prendre soin' assure Marie-Christine Liénard, administrateur à l'Union territoriale Paca-Sam (Service de soin et d'accompagnement mutualiste) de la Mutualité Française. Les revendications portent sur la reconnaissance des métiers du soin et de l'accompagnement comme : Assurer un traitement équitable entre le secteur public et le secteur privé non lucratif, notamment en termes de tarification des activités sanitaires et mise en œuvre des différents Ségur ; L'extension du Sécur à tous les métiers quelle que soit la structure et La compensation de la perte du pouvoir d'achat due à l'inflation pour les salariés.»

En chiffre

Le secteur privé non lucratif représente près de 1,2 million de professionnels dans les champs sociaux, médico-sociaux et sanitaires œuvrant au sein d'établissements, de services ou à domicile, aux activités essentielles à la vie des Français. Le secteur social et médico-social associatif accueille 70 corps de métiers différents et près de 600 000 salariés. Il a connu une augmentation de ses effectifs de près de 12% en 5 ans et 3,4 % de croissance annuelle de l'emploi sur la dernière décennie. En parallèle, le nombre de candidats dans les écoles qui forment aux métiers du soin et du travail social est en baisse depuis plus de 10 ans (- 39 % entre 2010 et 2017), nécessitant d'élargir les cibles potentielles des candidats et les accompagner dans des parcours de formation.

Les organisations qui ont appelé à la mobilisation

Sont, entre autres, URIOPSS (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux), CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant), FAS (Fonds d'Aide Sociale), UNAPEI (Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés), MUTUALITE , ALID (Association pour le logement et l'insertion des plus démunis), NEXEM (nouvelle organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif), FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Assistance Privée), Addictions France, APF (Association des paralysés de France), FN3S (Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés Protection de l'Enfance), UNA (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles), UNAFO (Union professionnelle du logement accompagné), URAHJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Ile-de-France), URCLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes).

Ecrit par Mireille Hurlin le 29 septembre 2022



Près de 100 personnes se sont mobilisées pour ne plus être les oubliées du Sécur